

quoi nous avons fait allusion dans notre mémoire—et sans doute n'avons-nous pas été suffisamment clairs...

Le sénateur Carter: Mais, en général, vous avez donné votre approbation au Livre blanc.

M. MacFadden: Dans le même sens que nous sommes tous en faveur de la maternité, pour employer une vieille expression, mais alors nous avons continué notre exposé en y introduisant une série de «mais» et nous aimerions que vous penchiez sur ces réserves. Nous disons, par exemple, que si vous modifiez le taux peu élevé d'imposition pour les petites entreprises, vous devrez alors trouver un autre moyen de les soulager. Nous ne précisons pas quel devrait être ce moyen, parce que nous ne prétendons pas le savoir. Nous ne prétendons pas être des experts, mais nous soutenons que du point de vue économique et social, cette mesure peut nuire aux provinces de l'Atlantique, à moins que vous ne trouviez une autre méthode qui leur procurera l'allègement qu'elles reçoivent avec le double taux d'imposition.

Le sénateur Molson: Monsieur le président, je voudrais demander à M. MacFadden s'il croit qu'au point de vue de l'économie des provinces de l'Atlantique, nous puissions avoir des taux d'impôt tels que ceux que l'on propose dans le Livre blanc, sans risquer de perdre des gens de valeur—des gens de valeur qui quitteraient les Maritimes pour s'installer aux États-Unis. Pouvons-nous ne pas tenir compte des taux d'impôt en vigueur aux États-Unis comparativement à ceux que nous avons au Canada?

M. MacFadden: Nous en avons parlé dans notre mémoire et nous avons dit que le gouvernement devra se montrer très prudent et de ne pas instituer un taux d'impôt qui pourrait inciter les gens à quitter les Maritimes ou les provinces de l'Atlantique; autrement nous perdrons ces gens. Nous insistons pour que ce point particulier soit pris en sérieuse considération.

Le président: Mais, monsieur MacFadden, à cet égard nous avons eu la preuve que sur une base comparative, les taux proposés dans le Livre blanc produisent un plus grand impact sur l'impôt des particuliers que les taux actuellement en vigueur aux États-Unis.

Le sénateur Molson: Particulièrement sur les tranches de revenu inférieur. Ma question est la suivante: avons-nous les moyens de nous permettre une échelle d'impôt sur le revenu qui ne tiendrait pas compte des niveaux d'impôt en vigueur aux États-Unis?

M. MacFadden: Non. Encore une fois, comme nous le disions dans notre mémoire, décidément non, nous n'en n'avons pas les moyens. C'est un point qui demande une sérieuse considération.

Le sénateur Molson: Je suis d'accord. Partant de là, si vous le permettez, monsieur le président, je voudrais traiter des gains de capital exactement de la même façon. Croyez-vous qu'au Canada, nous devrions imposer les gains de capital à un taux supérieur à celui qui est en vigueur aux États-Unis, à un même taux ou à un taux moindre? Je veux parler du taux d'impôt et non du fait qu'il doit être compris ou non dans le revenu.

M. MacFadden: J'espérerais certainement qu'ils le soient à un taux moins élevé qu'aux États-Unis.

Le sénateur Molson: Moins élevé qu'aux États-Unis?

M. MacFadden: Oui, je le souhaite. Et en retour, on devrait trouver des stimulants pour demeurer au Canada. Nous avons besoin de stimulants.

Le sénateur Molson: Si nous pouvions en trouver un, oui.

Le sénateur Burchill: Je me demandais justement si vous aviez insisté suffisamment sur le nombre de gens qui quittent les Maritimes, non seulement pour les États-Unis, mais pour d'autres provinces du Canada, à cause des conditions économiques.

M. MacFadden: Le CEPA l'a mentionné à plusieurs reprises depuis des années. Sans doute devrions-nous le répéter encore, sénateur.

Le sénateur Burchill: On ne le dira jamais assez.

M. MacFadden: Non, on ne le dira jamais assez, vous avez raison.

Le sénateur Everett: Monsieur MacFadden, revenons à ce concept d'intégration et à vos observations, en le considérant dans un sens général tout en supposant qu'il puisse représenter un certain crédit sur l'impôt des sociétés par rapport à l'impôt sur le revenu des particuliers; iriez-vous jusqu'à dire que vous appuyez le principe d'intégration? Et si par cette méthode de crédit d'impôt sur les dividendes, comme l'a mentionné le sénateur Phillips, il vous était possible de réaliser l'intégration...

M. MacFadden: Quelle est la méthode que vous avez mentionnée sénateur?

Le sénateur Everett: Le crédit d'impôt sur les dividendes qui est la méthode en vigueur présentement.

M. MacFadden: Oui.

Le sénateur Everett: ...de réaliser ce que vous souhaitez... l'intégration et présumant aussi que vous n'avez pas à souffrir de la lacune mentionnée par le *National Sea Products*, c'est-à-dire l'absence de stimulant fiscal pour les actionnaires parce qu'ils ne se trouvent pas à créer un avoir fiscal; seriez-vous d'accord avec cette déclaration?